



# Code d'éthique professionnelle

Leader responsable du  
secteur

AVRIL 2022



Chers collègues,

L'industrie mondiale du jeu est très réglementée et notre capacité à être un leader mondial dépend en partie de la compréhension du rôle que nous jouons dans la protection des joueurs et de la conformité d'IGT aux lois et réglementations détaillées qui régissent nos activités.

Le code d'éthique professionnelle d'IGT fournit à chacun d'entre nous un plan détaillé sur la manière dont nos efforts quotidiens peuvent aider la société à atteindre ces objectifs, qui sont à la base de notre activité.

Chaque collaborateur d'IGT a la responsabilité de s'assurer que nous opérons de manière éthique et en accord avec les plus hauts niveaux de responsabilité. C'est ce que nos clients et nos joueurs attendent de nous, et ils ont raison de le penser.

Tous les collaborateurs d'IGT doivent se familiariser avec le Code et le consulter, le cas échéant. Le Code est destiné à vous aider à comprendre ce qui est légal, juste et approprié au travail. Si chacun de nous, en tant qu'individu, fait sa part pour respecter le Code, IGT est mieux placé pour éviter les situations qui mettent nos activités en péril.

Si vous avez une question qui n'est pas traitée par le Code, n'hésitez pas à contacter notre organisation chargée de la conformité.

Merci de respecter les principes et les valeurs qui font de nous ce que nous sommes. La réputation d'IGT s'est construite sur notre engagement à travailler de manière éthique, et notre dévouement continu à ces principes fera partie intégrante de notre succès à l'avenir.

**Vince Sadusky**

Chief Executive Officer  
International Game Technology PLC



Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous présenter le Code d'éthique professionnelle d'IGT. IGT compte sur nous tous pour nous comporter chaque jour de manière éthique afin de respecter notre engagement à diriger l'industrie de manière responsable et intègre.

Notre Code ne peut pas couvrir toutes les situations. Si vous ne trouvez pas de réponse, adressez-vous à l'une des ressources mentionnées à la dernière page du Code. Nous nous engageons à travailler avec vous pour que tout se passe bien.

Si vous avez connaissance d'un comportement répréhensible, nous comptons sur vous pour en parler. Tous les signalements sont pris au sérieux et traités de manière professionnelle.

Nos performances et notre réputation dépendent du maintien de nos normes éthiques élevées et IGT compte sur chacun d'entre nous pour faire sa part. Travaillons ensemble pour prendre des décisions responsables et faire ce qu'il faut pour que nous puissions continuer à croître et à réussir pendant de nombreuses années.

**Luke Orchard**

Senior Vice President, Chief Compliance and Risk  
Management Officer (Responsable de la conformité et de la gestion  
des risques)  
International Game Technology PLC





# Table des matières

## Section 1 : Introduction.

|                                               |   |
|-----------------------------------------------|---|
| Responsabilité : Une valeur fondamentale..... | 7 |
| Pourquoi nous avons notre Code.....           | 7 |
| Les bases du Code.....                        | 7 |

## Section 2 : Nous sommes responsables de la façon dont nous nous comportons les uns envers les autres.

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| Diversité et inclusion .....                                           | 9  |
| Égalité des chances en matière d'emploi<br>et non-discrimination ..... | 9  |
| Respect mutuel.....                                                    | 10 |
| Lieu de travail sécuritaire .....                                      | 11 |
| Protection des données .....                                           | 11 |

## Section 3 : Nous sommes responsables des actifs et des informations d'IGT.

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Biens matériels et ressources financières..... | 13 |
| Informations confidentielles .....             | 14 |
| Propriété intellectuelle .....                 | 15 |
| Licences de jeu et de loterie.....             | 15 |

---

#### **Section 4 : Nous sommes responsables de la conduite éthique des affaires.**

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| Concurrence loyale.....                                                    | 17 |
| Pots-de-vin .....                                                          | 18 |
| Gestes commerciaux .....                                                   | 19 |
| Commerce mondial .....                                                     | 20 |
| Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ..... | 21 |

#### **Section 5 : Nous sommes responsables de la séparation des intérêts personnels et du travail.**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Conflits d'intérêt..... | 23 |
| Délit d'initié .....    | 24 |

#### **Section 6 : Nous sommes responsables de l'exactitude et de la transparence des états financiers et des déclarations financières.**

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Intégrité financière.....  | 26 |
| Gestion des documents..... | 26 |

#### **Section 7 : Nous sommes responsables d'une communication cohérente et réfléchie.**

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Communication stratégique..... | 28 |
| Réseaux sociaux .....          | 29 |

#### **Section 8 : Nous sommes tenus de faire preuve d'un leadership positif au sein de nos communautés et de notre secteur d'activité.**

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Jeu responsable .....                        | 31 |
| Esclavage moderne.....                       | 31 |
| Responsabilité environnementale .....        | 32 |
| Bénévolat et contributions caritatives.....  | 32 |
| Activités et contributions politiques .....  | 32 |
| Participation à la loterie et aux jeux ..... | 33 |

#### **Section 9 : Nous sommes responsables de l'expression d'une préoccupation.**

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| Les collaborateurs responsables font part de leurs préoccupations..... | 35 |
| Politiques et procédures .....                                         | 35 |
| Notre engagement anti-représailles .....                               | 35 |





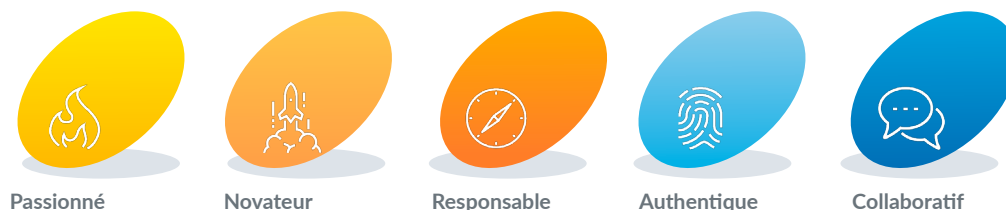
Introduction.



## Responsabilité : Une valeur fondamentale

La responsabilité est l'une des valeurs fondamentales d'IGT. Elle est ancrée dans tous les aspects de notre identité et de ce que nous faisons en tant qu'entreprise internationale. Prendre des décisions de manière responsable et faire ce qui est juste devant un choix constituent le fondement même de notre modèle commercial et le socle de notre Code.

Ces 5 valeurs clés sont au cœur de notre culture.



## Pourquoi nous avons notre Code

Nous avons créé notre Code parce que nous sommes tous responsables d'un comportement éthique professionnel. Notre Code vous aidera à comprendre nos obligations en tant qu'entreprise mondiale et comment ces obligations s'appliquent à vous. Que vous travailliez avec des collègues, des clients, des régulateurs ou des partenaires commerciaux, notre Code s'applique. Vous avez un rôle important à jouer pour aider notre Société à incarner nos normes élevées.

## Les bases du Code

Il y a des choses fondamentales que tout le monde doit comprendre à propos de notre Code :

- Il s'applique à tous ceux qui travaillent chez IGT, y compris tous les collaborateurs, dirigeants, administrateurs et consultants. Certains partenaires commerciaux peuvent également être soumis à notre Code.
- Il s'applique partout où nous exerçons nos activités.
- Il ne répondra pas à tous les problèmes que vous pouvez rencontrer, mais il vous donnera une meilleure base pour prendre de bonnes décisions. Vous devez

vous référer à la ou aux politiques IGT applicables ou contacter une ressource listée si vous avez des questions.

IGT prend très au sérieux le respect de son Code. Les violations de notre Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires. Nous comptons sur vous pour signaler tout problème ou toute inquiétude concernant une éventuelle conduite contraire à l'éthique. IGT n'exercera pas de représailles à votre encontre pour avoir soulevé une inquiétude concernant un manquement potentiel à l'éthique.

**Notre Code ne remplace ni ne modifie les conditions d'emploi basées sur les lois applicables ou les accords écrits qui doivent être correctement documentés par le propriétaire local de la politique/de l'accord.**



Nous sommes responsables  
de la façon dont nous nous  
comportons les uns envers  
les autres.



## Diversité et inclusion

### Différences de valeur

Chez IGT, nous valorisons la diversité et le respect de tous les collaborateurs. Nous reconnaissons que nos origines, expériences et perspectives diverses reflètent les communautés mondiales que nous servons et contribuent à une culture équitable et inclusive qui permet à tous les collaborateurs de se sentir appréciés, respectés, soutenus et engagés.

### La responsabilité commence avec vous :

- Encouragez l'échange ouvert d'idées et soyez toujours prêt à entendre les pensées et les points de vue des autres, y compris ceux dont les origines ou l'expérience vécue sont différents des vôtres.
- Adoptez la collaboration - contribuez à un environnement où le partenariat et la collaboration sont soutenus.

### La responsabilité en action

Un environnement de travail ouvert, diversifié, collaboratif et porteur favorise la créativité, l'innovation et l'initiative des collaborateurs, ce qui est bon pour les affaires.

## Égalité des chances en matière d'emploi et non-discrimination

IGT ne tolère aucune forme de discrimination. Les qualifications, les performances et le mérite sont à la base des pratiques des collaborateurs d'IGT.

### La responsabilité en action :

- Ne faites pas de discrimination lorsque vous prenez des décisions en matière d'emploi, notamment en ce qui concerne le recrutement, les promotions, la formation, le développement professionnel et les niveaux de rémunération. Basez ces décisions sur les qualifications, les performances et le mérite.
- Ne traitez jamais quelqu'un différemment en fonction d'une caractéristique physique ou personnelle, ex. :
  - Race
  - Ascendance
  - Religion ou croyance
  - Origine nationale
  - Citoyenneté
  - Âge
  - Sexe
  - Orientation sexuelle

- Identité de genre
- Expression de genre
- État matrimonial ou de partenaire civil
- Grossesse ou parentalité
- Statut de militaire ou d'ancien combattant
- Handicap physique ou mental
- Condition médicale
- Informations génétiques
- Autre statut légalement protégé conformément à la loi applicable

### La responsabilité en action

IGT valorise tous ses collaborateurs et ne tolère aucune forme de discrimination.



## Respect mutuel

Notre culture valorise la dignité et le respect. La façon dont nous nous comportons mutuellement a un impact direct sur notre capacité à collaborer et à faire progresser nos efforts. En tant qu'entreprise mondiale désireuse de réussir et de se développer, IGT ne tolère pas le harcèlement, les brimades, les représailles, l'intimidation ou les mauvais traitements.

### La responsabilité commence avec vous :

- Traitez chacun avec respect, tout le temps.
- Ne faites pas de blagues ou n'abordez pas de sujets sensibles qui embarrassent, mettent mal à l'aise, ciblent de manière inappropriée les différences, aliènent les collègues ou minimisent tout aspect de leur identité.
- Exprimez-vous si vous voyez quelqu'un être traité de manière irrespectueuse.

### La responsabilité en action

L'humour est une question de contexte, et toutes les blagues ne sont pas appropriées au travail. Faites preuve de discernement, soyez ouvert aux commentaires et exprimez-vous si le comportement d'une personne peut être une source de malaise pour vous ou pour les autres.



## Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

En règle générale, le harcèlement comprend des comportements (tels que des mots, des images ou des contacts physiques) non désirés. Évitez les actions qui sont ou pourraient être considérées comme intimidantes, hostiles ou offensantes, comme ce qui suit :

- Blagues sur la race, l'origine ethnique, la religion, le sexe ou l'orientation sexuelle
- S'en prendre à plusieurs reprises à un collègue
- Publier ou envoyer des e-mails, des photos ou des messages inappropriés

Le harcèlement sexuel peut inclure les comportements suivants :

- Toucher ou envahir l'espace personnel de manière importune
- Humour ou conversation à caractère sexuel
- Invitations romantiques répétées
- Faire allusion à des promotions ou à des récompenses en échange de faveurs sexuelles

Rappelez-vous que la formule : « je plaisante ! » n'est pas une défense. S'il n'est pas approprié de le faire, il n'est pas approprié de plaisanter à son sujet.



## Lieu de travail sécuritaire

IGT s'engage à fournir un lieu de travail sûr à tous ses collaborateurs. Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils jouent leur rôle pour assurer la sécurité d'IGT et qu'ils disposent des équipements, de la formation et des connaissances nécessaires pour créer un environnement de travail sûr. De plus, lorsque vous venez travailler, vous avez le droit de vous sentir en sécurité, comme tout le monde. La violence ou les menaces de violence au travail ne sont pas tolérées. IGT compte sur vous pour faire preuve de discernement et suivre les pratiques relatives à la sécurité sur le lieu de travail.

### La responsabilité commence avec vous :

- Effectuez votre travail en respectant les programmes de sécurité et les lois applicables d'IGT.
- Ne menacez jamais quelqu'un et ne vous comportez pas de manière physiquement agressive.
- Signalez immédiatement tout comportement dangereux ou alarmant.

## Protection des données

Dans le cadre de nos activités, nous devons collecter, stocker, partager et traiter les données personnelles de nos collaborateurs, clients, joueurs et partenaires commerciaux. Chez IGT, nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité de respecter la confidentialité des individus en protégeant les données personnelles sous notre contrôle.

### La responsabilité commence avec vous :

- Ne divulguez jamais de données personnelles sans y être explicitement autorisé.
- Ne collectez, ne stockez, ne partagez, n'accédez ou n'utilisez jamais de données personnelles qui ne sont pas pertinentes pour votre travail.

- Ne traitez pas les données personnelles qui sont incompatibles avec les objectifs pour lesquels les données personnelles ont été collectées.
- Demandez conseil au responsable de la protection des données d'IGT si vous utilisez des données personnelles et avez besoin de connaître les lois applicables aux données personnelles.
- Respectez les lois locales applicables lorsque vous collectez, stockez, partagez, traitez et utilisez des données personnelles, sachant que les exigences varient selon les juridictions.

### La responsabilité en action

Soyez particulièrement prudent avec les données personnelles sensibles, comme les informations sur la race ou l'origine ethnique d'une personne, ses opinions politiques ou les informations de santé protégées (PHI) (par exemple, l'état de santé, le diagnostic, le traitement, les informations biométriques ou génétiques, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle).

Il existe des lois protégeant ces données personnelles sensibles. Évitez donc de discuter de ces données, surtout si vous y avez accès dans le cadre de votre travail.





A man and a woman are sitting at a row of slot machines in a casino. The man, on the left, is wearing a light blue button-down shirt and is smiling while looking at the machine. The woman, on the right, is wearing a blue sleeveless top and a black skirt, and she is also smiling, looking at the machine. She has a black beaded bracelet on her left wrist. The background is filled with the colorful lights and sounds of a casino floor.

Nous sommes responsables des  
actifs et des informations d'IGT.



## Biens matériels et ressources financières

Nous sommes tous responsables des actifs et des informations d'IGT. Cela signifie que nous devons faire preuve de discernement lorsque nous utilisons ou gérons les biens et les ressources financières de la Société.

### La responsabilité commence avec vous :

- Faites preuve de responsabilité à l'égard des biens d'IGT et signalez tout vol ou usage abusif.
- N'utilisez jamais les actifs d'IGT à votre profit ou à celui de votre famille, par exemple en utilisant des fonds d'IGT pour une dépense personnelle.
- Ne signez aucun accord au nom d'IGT sans avoir obtenu l'approbation du service commercial et juridique et sans être autorisé à le faire.
- Veillez à remplir toutes les notes de frais (et, pour les superviseurs, les approbations des dépenses) avec précision et en temps voulu, conformément aux politiques d'IGT.
- Utilisez les systèmes, appareils et réseaux d'IGT principalement à des fins professionnelles appropriées.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Qu'entend-on par actifs ? Nos actifs incluent ce qui suit :

- **Biens d'IGT** - l'équipement et les outils que nous utilisons pour faire notre travail
- **Produits IGT** - les biens et services que nous vendons
- **Fonds IGT** - les fonds que nous collectons ou dépensons au nom d'IGT
- **Informations IGT** - toutes les informations non publiques sur nos activités commerciales, telles que les plans stratégiques ou marketing ou les possibilités d'expansion
- **Propriété intellectuelle d'IGT** - brevets, droits d'auteur, marques de commerce et secrets commerciaux
- **Licences IGT** - le privilège accordé à IGT pour nous permettre de participer au commerce des jeux et des loteries



### La responsabilité en action

Utilisez nos systèmes électroniques de manière responsable et raisonnable - et principalement à des fins professionnelles. Bien qu'une utilisation personnelle limitée d'Internet et du courrier électronique soit autorisée, respectez la loi et les politiques d'IGT et assurez-vous que votre utilisation personnelle n'interfère pas avec vos responsabilités professionnelles.

## Informations confidentielles

Les informations sur nos activités, nos produits, nos processus et notre savoir-faire constituent un actif important d'IGT, mais elles peuvent rapidement perdre de leur valeur si elles sont divulguées de manière inappropriée. Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection des informations confidentielles d'IGT ainsi que des informations confidentielles que d'autres nous ont divulguées.

### La responsabilité commence avec vous :

- Comprenez quel type d'informations vous devez garder confidentielles et suivez nos mesures de protection internes pour les protéger. En cas de doute, partez du principe que l'information est confidentielle.
- Protégez-vous contre la perte accidentelle d'informations confidentielles : par exemple, ne les publiez pas en ligne, ne les stockez pas sur un système non sécurisé, ne les laissez pas visibles dans des lieux publics et n'en discutez pas en public.
- Ne divulguez des informations confidentielles que si vous êtes autorisé à le faire, si le destinataire est autorisé à les recevoir et si cette divulgation fait l'objet d'un accord approprié et actif (par exemple, un accord de non-divulgation).
- Protégez les informations confidentielles qui appartiennent à d'autres entreprises en respectant les accords qu'IGT a signés en matière de protection des données tierces.
- Ne partagez pas avec un collaborateur d'IGT ou n'utilisez pas d'informations confidentielles provenant d'un ancien employeur.
- Veillez à ce que toutes les informations confidentielles d'IGT soient marquées de manière appropriée (par exemple, « confidentiel » ou « à usage restreint - confidentiel »).

## Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Traitez comme confidentielle toute information relative à IGT ou à nos partenaires commerciaux qui n'est pas accessible au public.

Il s'agit notamment d'informations non publiques :

- Sur nos finances, nos produits, nos inventions, nos contrats ou nos plans d'affaires
- Qui procurent un avantage économique ou concurrentiel
- Données techniques relatives aux offres d'IGT ou à notre mode de fonctionnement
- Susceptibles d'affecter le cours de nos actions (voir la section sur les Délits d'initiés)

### La responsabilité en action

Au travail, vous pouvez tomber sur des informations confidentielles qui ne vous étaient pas destinées. Vous pouvez recevoir un e-mail par accident ou trouver un document confidentiel laissé accidentellement sur l'imprimante.

N'oubliez pas que tous les collaborateurs d'IGT signent des accords de confidentialité au début de leur emploi. S'il s'agit d'informations confidentielles d'IGT, prenez des mesures - prévenez immédiatement le propriétaire d'IGT ou remettez-les à votre supérieur. S'il s'agit d'informations confidentielles d'un tiers, prévenez immédiatement le service juridique.



## Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle d'IGT fait de nous ce que nous sommes. Nos droits d'auteur, nos brevets, nos marques et nos secrets commerciaux sont extrêmement précieux pour notre réussite, et nous devons respecter nos mesures de protection et utiliser notre propriété intellectuelle de manière appropriée afin de ne pas perdre sa valeur.

### La responsabilité commence avec vous :

- Respectez la propriété intellectuelle qui appartient à autrui. N'utilisez ou ne copiez jamais de logiciels, de documentation, de graphiques, d'illustrations, d'informations confidentielles ou de publications, qu'ils proviennent d'Internet, d'un ancien employeur ou de tout autre endroit, à moins d'être sûr qu'IGT en a le droit.

- Divulguiez toutes les nouvelles idées et inventions développées ou créées à votre superviseur et au service juridique de la propriété intellectuelle.
- Informez votre supérieur si vous pensez que la propriété intellectuelle d'IGT ou celle d'un partenaire commercial est menacée.
- Ne faites jamais de commentaires sur la propriété intellectuelle d'une autre partie, sauf si vous travaillez sous la direction du service juridique.
- N'accordez pas de licence ou ne fournissez pas la propriété intellectuelle d'IGT à un tiers, sauf si vous y êtes autorisé et si les accords appropriés du service juridique sont en place.
- Aucune activité de développement ne doit être effectuée par ou pour un tiers à moins que les accords appropriés du service juridique ne soient en place.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Voici quelques exemples de la propriété intellectuelle d'IGT :

- Logiciels informatiques
- Conceptions et dessins d'ingénierie
- Plans de recherche et de développement
- Procédés et savoir-faire
- Plans de marketing
- Graphiques et illustrations
- Noms de jeux
- Documentation sur le produit

## Licences de jeu et de loterie

IGT et certains de ses collaborateurs détiennent des licences de jeu et de loterie qui nous permettent d'opérer dans notre secteur. Pour les conserver, nous devons respecter certaines normes et éviter certaines actions. Si nous ne respectons pas nos obligations, nous risquons de perdre soit les licences de la Société, soit les licences individuelles, soit les deux, ce qui met en péril notre capacité à poursuivre nos activités.

### La responsabilité commence avec vous :

- Vous devez connaître et respecter les règles et règlements des juridictions dans lesquelles vous travaillez qui sont associés à vos fonctions.
- Contactez une ressource répertoriée si vous pensez qu'IGT ou l'un de ses collaborateurs ne respecte pas une obligation réglementaire.
- Impliquez le service de conformité dans toute interaction avec un organisme de réglementation des jeux.
- Si vous êtes une personne titulaire d'une licence, coopérez avec toutes les demandes réglementaires et de conformité afin de vous assurer que votre licence reste en règle.

### En savoir plus :

[Compliance.Licensing@IGT.com](mailto:Compliance.Licensing@IGT.com)



A woman with dark hair, wearing a blue long-sleeved shirt and glasses, is standing in a large industrial factory. She is interacting with a large, black industrial machine that has two large screens. The top screen is blue and displays the 'GTECH' logo. The bottom screen shows a software interface with various buttons and data. She is pointing at the bottom screen with her right hand. The machine is part of a larger assembly line, with other similar machines visible in the background. The factory has a high ceiling with exposed steel beams and yellow pipes. In the foreground, there is a cardboard box on a conveyor belt. The text 'Nous sommes responsables de la conduite éthique des affaires.' is overlaid on the image in white. A small logo with the number '16' is in the bottom center.

Nous sommes responsables de  
la conduite éthique des affaires.



## Concurrence loyale

Les lois sur la concurrence et les lois antitrust sont conçues pour promouvoir un marché équitable. Chez IGT, nous faisons preuve d'une concurrence vigoureuse et responsable. Nous respectons toutes les lois sur la concurrence et les lois antitrust dans toutes les juridictions où nous exerçons nos activités.

### La responsabilité commence avec vous :

- Ne discutez jamais des prix ou des stratégies commerciales avec un concurrent.
- Ne concluez jamais un accord avec un concurrent qui fixe les prix, limite les options ou répartit les clients ou les marchés.
- Recueillez des informations sur les concurrents avec intégrité.
- Reconnaissez que les lois sur la concurrence et antitrust sont complexes et contactez le service juridique si vous avez besoin de conseils.
- Si un concurrent propose un accord, contactez immédiatement le service juridique.

### La responsabilité en action

Recueillez des informations sur les concurrents de la bonne manière, et n'utilisez jamais de méthodes contraires à l'éthique ou illégales. Si quelqu'un vous offre des informations confidentielles sur les prix ou les activités d'un concurrent, refusez l'offre et contactez immédiatement le service juridique.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Les types d'accords suivants avec un concurrent sont toujours interdits :

- Fixation ou contrôle des prix
- Attribution de produits, de marchés ou de territoires
- Établissement des prix de revente d'un produit
- Conditionnement de la vente de produits à l'accord d'achat d'autres produits IGT



## Pots-de-vin

Faire des affaires de manière responsable signifie ne jamais se livrer à la corruption. En termes simples, nous ne donnons ni n'acceptons de pots-de-vin - directement ou indirectement - partout où nous exerçons nos activités. Nous respectons, sans aucune exception, toutes les lois qui interdisent la corruption et les paiements abusifs. La politique d'IGT en matière de lutte contre la corruption et d'éthique (ACE) fournit des directives détaillées pour aider chacun d'entre nous à mener ses activités avec intégrité et selon des normes éthiques élevées.

### La responsabilité commence avec vous :

- N'offrez, ne donnez, ne sollicitez ou n'acceptez jamais de pots-de-vin, de dessous de table ou tout autre avantage inapproprié de quiconque, que ce soit dans un cadre commercial ou avec un employé ou un fonctionnaire du gouvernement.
- Ne faites pas appel à un tiers pour contourner la loi ou notre politique en matière de lutte contre la corruption et d'éthique (ACE).

- Suivez les règles spécifiques qui s'appliquent aux membres de la fonction publique et n'offrez jamais de cadeaux, de repas, de divertissements, de voyages ou tout autre article d'une valeur autre que symbolique à un membre de la fonction publique sans autorisation préalable.
- N'utilisez pas de contributions caritatives ou politiques pour influencer indûment des membres de la fonction publique ou obtenir d'eux des avantages commerciaux.
- Ne faites pas de paiements de facilitation.
- Suivez tous les contrôles comptables internes d'IGT lors de l'enregistrement des transactions, et assurez-vous que toutes les transactions sont autorisées et enregistrées correctement.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Nous n'autorisons pas les paiements de facilitation, qui sont de petites sommes d'argent versées à un membre de la fonction publique dans le but d'accélérer une tâche commerciale de routine (par exemple, effectuer un paiement pour accélérer ou garantir une licence ou pour éviter une sanction).



### La responsabilité en action

Nous travaillons uniquement avec des tiers qui respectent la loi et nos politiques. Nous prenons toutes les décisions d'embauche en fonction du mérite et n'embauchons jamais une personne ou une entité commerciale dans le but d'obtenir des faveurs ou un traitement injuste.

### En savoir plus :

[Politique de conformité et d'éthique anti-corruption](#)

[Cadeaux, divertissements et voyages pour les membres de la fonction publique](#) **Processus « GET GO ».**

[Politique de divertissement pour les cadeaux des clients commerciaux - 2021](#)



## Gestes commerciaux

Offrir ou accepter des gestes commerciaux, comme des cadeaux, des divertissements et des voyages, peut renforcer et favoriser nos relations d'affaires. Mais offrir ou accepter quoi que ce soit de valeur dans un contexte professionnel crée un risque. Nous devons faire preuve de discernement, connaître les lois et les politiques qui s'appliquent, agir de manière responsable et éviter même la perception que nous pourrions obtenir ou attribuer des marchés de manière déloyale.

### La responsabilité commence avec vous :

- Respectez toutes les lois, politiques, règles, dispositions contractuelles et pratiques habituelles qui peuvent s'appliquer au client ou au partenaire commercial.
- Sachez que les règles sont encore plus strictes lorsque vous travaillez avec des membres de la fonction publique (voir la section sur les pots-de-vin).
- Ne demandez ni ne sollicitez des gestes commerciaux ou des faveurs commerciales.
- Enregistrez rapidement et avec précision tous les gestes commerciaux donnés et reçus conformément aux politiques d'IGT.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Faites toujours preuve de discernement lorsque vous offrez ou acceptez des gestes commerciaux (c'est-à-dire des cadeaux, des divertissements ou des voyages).

Si vous souhaitez offrir un geste commercial à un membre de la fonction publique, vous devez suivre le processus IGT GET GO.

Si vous souhaitez fournir un geste commercial à un représentant d'un client commercial (ou en accepter un de la part de celui-ci), vous devez vous conformer à la Politique relative aux cadeaux et divertissements commerciaux. En outre, vous devez consulter la section Corruption commerciale de la politique d'IGT ACE et vous conformer aux directives suivantes :

1. Assurez-vous que le fait de donner ou d'accepter le geste commercial n'enfreint pas la loi applicable, les contrats ou les politiques régissant le destinataire ou le fournisseur.
2. Les gestes commerciaux doivent être raisonnables et servir un objectif commercial légitime.
3. Ne donnez pas ou n'acceptez pas d'espèces ou d'équivalents d'espèces.
4. Les gestes commerciaux ne doivent pas avoir pour but d'influencer une décision commerciale et ne doivent pas être perçus comme tels par les autres.
5. Les gestes commerciaux doivent toujours être consignés et donnés et acceptés ouvertement, et non secrètement.
6. Si vous avez des questions, demandez conseil à votre superviseur ou au service juridique d'IGT.

### La responsabilité en action

Il n'est pas toujours simple de prendre des décisions en matière de geste commercial, et vous devrez peut-être collaborer avec la société pour trouver la meilleure solution.

Par exemple, nous n'accepterions généralement pas l'offre d'un partenaire commercial de payer les frais de déplacement et d'hébergement liés à la formation et à l'éducation. Mais qu'en est-il si le fait d'y assister vous a aidé à établir une relation d'affaires importante ?

### En savoir plus :

#### Politique de conformité et d'éthique anti-corruption

#### Cadeaux, divertissements et voyages pour les membres de la fonction publique Processus « GET GO ».

#### Politique de divertissement pour les cadeaux des clients commerciaux - 2021

## Commerce mondial

En tant qu'entreprise mondiale, notre activité dépend du franchissement des frontières nationales par nos produits ou notre technologie. Nous nous engageons à respecter les lois applicables en matière d'exportation et d'importation (lois qui régissent l'exportation ou l'importation de certains produits, services, données techniques et logiciels vers d'autres pays, ainsi que la réexportation de ces articles). Nous sommes conscients que ces lois varient, et nous travaillons avec des experts et les autorités locales pour respecter nos obligations et éviter les activités interdites. Nous nous engageons également à respecter les lois applicables en matière de sanctions économiques et les lois qui interdisent la participation ou la coopération à des pratiques commerciales restrictives ou à des boycotts économiques imposés par d'autres nations.

### La responsabilité commence avec vous :

- Familiarisez-vous avec les lois commerciales qui s'appliquent à votre travail et sachez comment vous y conformer.
- Assurez-vous que vous disposez des licences d'exportation ou d'importation appropriées avant d'expédier ou de recevoir des produits, des pièces détachées, des logiciels ou d'autres technologies.
- Fournissez des informations précises et correctes dans les documents douaniers.
- Informez le service de la conformité commerciale d'IGT au niveau Global si vous recevez une communication d'un membre de la fonction publique concernant l'exportation ou l'importation de tout produit, pièce détachée, logiciel ou autre technologie d'IGT.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Voici quelques articles liés à notre activité qui sont couverts par les lois sur l'exportation et l'importation :

- Machines et terminaux de loterie
- Pièces
- Logiciel
- Code source
- Échantillons
- Prototypes
- Articles de démonstration

### La responsabilité en action

Surveillez les alertes qui pourraient indiquer un manquement aux lois sur l'exportation ou l'importation, notamment :

- Réticence à fournir des informations sur l'utilisation finale du produit
- Vente au comptant
- Baisse des services d'installation, de formation ou d'entretien de routine
- Destination d'expédition vague ou inhabituelle



## Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le blanchiment d'argent permet aux criminels de dissimuler la source des fonds illégaux. Chez IGT, nous avons une politique de lutte contre le blanchiment d'argent (ou « AML ») et le financement du terrorisme et d'autres procédures et contrôles en place pour identifier et prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### La responsabilité commence avec vous :

- Soyez attentif aux transactions qui génèrent de grosses sommes d'argent.
- Faites preuve de diligence raisonnable si vous travaillez dans des zones à haut risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et demandez conseil si nécessaire.
- Signalez immédiatement toute activité suspecte au service Conformité.
- Conformez-vous aux exigences applicables en matière de connaissance du client.

### En savoir plus :

[Politique de lutte contre le blanchiment d'argent](#)

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Le blanchiment d'argent se produit lorsque des criminels tentent de faire passer pour légitimes des fonds obtenus par des activités illégales. Dans certains domaines de notre activité, IGT est l'opérateur de l'activité de jeu, traitant directement avec les joueurs et les comptes qui contiennent les fonds des joueurs. Les collaborateurs de ces secteurs d'activité doivent prêter une attention particulière à la politique et aux procédures d'IGT en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



### La responsabilité en action

Pour éviter les risques de blanchiment d'argent, nous ne faisons des affaires qu'avec des clients et des partenaires commerciaux réputés et dignes de confiance. Nous comptons énormément sur nos équipes de direction pour surveiller de près nos relations afin de veiller au respect de nos procédures et contrôles de lutte contre le blanchiment d'argent.

Si vous travaillez dans un secteur d'activité qui traite directement les fonds des joueurs, signalez tout cas de transaction suspecte ou de comportement lié aux fonds, tel qu'un joueur effectuant des dépôts et des retraits sans avoir réellement misé. Vous pouvez identifier la bonne ressource dans les directives opérationnelles de votre entreprise.





Nous sommes responsables de la  
séparation des intérêts personnels  
et du travail.



## Conflits d'intérêt

Conduire les affaires de manière responsable signifie éviter les conflits d'intérêts ou même l'apparence d'un conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts se produit lorsque vos intérêts personnels interfèrent ou peuvent interférer avec les intérêts d'IGT, que votre loyauté est partagée entre les intérêts d'IGT et les vôtres, ou lorsque vous prenez des mesures ou exercez des fonctions qui rendent difficile l'exécution objective et efficace de votre travail pour IGT.

### La responsabilité commence avec vous :

- Évitez les intérêts, activités ou relations qui interfèrent avec les intérêts d'IGT ou avec votre capacité à être juste et objectif dans votre rôle.
- Ne travaillez jamais pour un concurrent d'IGT ni aidez celui-ci ni concurrencez IGT à quelque titre que ce soit.
- N'aidez les clients et les partenaires commerciaux qu'avec l'accord de votre superviseur. N'acceptez pas de paiement ou d'avantages de la part d'une autre personne ou entreprise pour le travail que vous effectuez chez IGT.

- Ne participez pas et n'essayez pas d'influencer les décisions ou les transactions commerciales liées à IGT qui pourraient vous être personnellement bénéfiques, à quelqu'un de votre entourage, ou au concurrent, client ou partenaire commercial concerné.
- Ne tirez pas un avantage personnel des opportunités commerciales qui seraient autrement disponibles pour IGT, et ne partagez pas ces opportunités avec quiconque en dehors d'IGT.
- Si un de vos proches travaille pour ou aide un concurrent, un client ou un partenaire commercial, informez-en votre supérieur. Cela inclut les parents, les membres de votre foyer, les amis proches ou les partenaires amoureux.
- Sachez qu'en raison de la nature de notre activité, l'exercice d'une fonction publique ou politique peut nécessiter une autorisation.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Vous essayez de décider si quelque chose est un conflit ? Demandez-vous : Cette relation ou activité amènerait-elle une personne raisonnable à se demander si je travaille dans l'intérêt d'IGT ?

Si votre réponse est oui, suivez les directives de la politique sur les conflits d'intérêts.

### La responsabilité en action

Les relations personnelles peuvent créer un conflit - ou même juste l'apparence d'un conflit. Si vous êtes impliqué dans une situation qui pourrait donner l'impression que votre loyauté est divisée, divulguez-la à votre superviseur ou aux services juridiques et de conformité. N'oubliez pas que le fait de signaler un conflit ne signifie pas nécessairement que vous devez y mettre fin. Souvent, IGT peut travailler avec vous pour trouver des moyens de résoudre tout problème.

### En savoir plus :

[Politique en matière de conflits d'intérêts](#)



## Délit d'initié

On parle de délit d'initié lorsque des personnes utilisent des informations privilégiées pour obtenir un avantage déloyal lors de la négociation de nos titres. Parce que cela menace l'intégrité des marchés financiers, il existe de fortes interdictions légales à son encontre. Nous ne pouvons pas acheter ou vendre des titres d'une société ou conseiller à d'autres personnes de négocier des titres si nous avons connaissance d'informations privilégiées sur la société (que cette société soit IGT, un client ou un partenaire commercial).

### La responsabilité commence avec vous :

- N'achetez pas ou ne vendez pas de titres IGT ou de titres de l'un de nos clients ou partenaires commerciaux si vous avez accès à des informations privilégiées.
- Ne divulguez pas d'informations privilégiées à qui que ce soit.
- N'aidez personne à acheter ou à vendre des titres en utilisant des informations privilégiées.
- Sachez comment la politique sur les opérations sur titres s'applique à vous et lisez-la attentivement avant d'effectuer des opérations sur titres.

## Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Une information privilégiée est une information qui n'est pas disponible au public et qu'un investisseur raisonnable est susceptible de considérer comme importante dans sa décision d'acheter, de vendre ou de conserver un titre.

Les informations privilégiées peuvent être positives ou négatives et peuvent concerner n'importe quel aspect des activités d'une entreprise. Le titre concerné peut être une action, une obligation ou une option.

Si vous n'êtes pas sûr de disposer d'informations privilégiées, n'effectuez pas d'opérations et ne donnez pas de conseils et consultez le directeur juridique ou le Company Secretary.

### La responsabilité en action

Les actions ordinaires d'IGT sont négociées publiquement à la Bourse de New York. En fonction de votre rôle chez IGT, vous pouvez être soumis à des restrictions de négociation supplémentaires, telles que des périodes d'interdiction. Prenez ces restrictions au sérieux. Les violations des lois sur le délit d'initié peuvent entraîner des sanctions et des amendes sévères tant pour les particuliers que pour IGT.



A smiling blonde woman with long hair is in the foreground, looking down. In the background, a man in a dark shirt is leaning over a desk, and another person with glasses is sitting at a desk with a Dell monitor. The office has large windows and brick walls.

**Nous sommes responsables  
de l'exactitude et de la  
transparence des états financiers  
et des déclarations financières.**

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Afin de promouvoir notre culture de l'intégrité, nous disposons d'un Code d'éthique pour les principaux dirigeants et les principaux responsables financiers, qui définit nos normes éthiques élevées et décourage les comportements répréhensibles. Notre Code souligne l'importance de notre engagement en faveur de l'intégrité tout en reconnaissant les plus hauts niveaux de responsabilité et d'engagement de la part des plus hauts dirigeants de notre Société.

#### La responsabilité en action

En tant qu'entreprise mondiale, nous devons nous conformer à différentes lois dans le monde qui régissent la manière et le moment où nous publions certaines informations financières.

Nous prenons très au sérieux le respect de ces lois et nous surveillons et évaluons en permanence nos contrôles pour nous assurer que nous répondons aux exigences qui nous concernent. Si l'on vous demande de suivre une formation dans le cadre de votre travail, soyez attentif à ce que vous avez appris et appliquez-le ensuite à votre travail.

### Intégrité financière

Il est de notre responsabilité, en tant que société publique, de fournir des informations financières cohérentes, complètes et justes. Nous sommes en mesure de le faire, en partie, grâce à notre solide système de contrôles internes. Une bonne information financière nous permet non seulement de nous conformer pleinement à la loi, mais aussi de prendre les décisions les plus responsables et les plus éclairées concernant notre activité.

#### La responsabilité commence avec vous :

- Soyez minutieux et honnête lorsque vous enregistrez et divulguez des transactions.
- Ne falsifiez jamais un enregistrement ou ne cachez jamais la véritable nature d'une transaction.
- Suivez les politiques d'IGT et faites preuve de bon sens lorsque vous soumettez ou approuvez des notes de frais.
- Si vous pensez que quelque chose a été signalé ou divulgué de manière incorrecte - que ce soit intentionnellement ou non - signalez-le immédiatement à votre supérieur ou à l'une des ressources indiquées.

### Gestion des documents

Nous créons et gérons nos documents et informations de manière responsable, conformément à la loi et à la politique d'IGT.

Conservez, supprimez et détruisez tous les documents conformément à la politique de conservation des documents.

Soyez attentif aux circonstances particulières. Par exemple, le service juridique peut émettre un ordre de conservation (une instruction de sauvegarder et de ne pas supprimer certains documents) - si tel est le cas, assurez-vous de suivre les instructions.

#### La responsabilité en action

Soyez professionnel et réfléchi lorsque vous créez un enregistrement. Que vous laissiez un message vocal, que vous écriviez un mémo ou que vous envoyiez un e-mail, n'oubliez jamais que votre message ou vos mots pourraient être examinés ultérieurement sans contexte.



**Nous sommes responsables d'une  
communication cohérente et réfléchie.**



## Communication stratégique

Chez IGT, nous comprenons l'importance de communiquer de manière précise, cohérente et stratégique avec le public, y compris nos clients, nos partenaires commerciaux, les médias et les investisseurs. Dans le cadre de cette responsabilité, seules certaines personnes au sein d'IGT sont autorisées à s'exprimer au nom d'IGT.

### La responsabilité commence avec vous :

- Ne faites pas de déclarations aux médias sur un quelconque aspect des activités d'IGT si vous n'en avez pas l'autorisation.
- Traitez les demandes extérieures comme suit :
  - Si vous recevez une demande de renseignements de la part d'un journaliste, contactez immédiatement un membre du service des communications de l'entreprise.
  - Si vous êtes contacté par un organisme de réglementation des jeux, contactez le service de conformité.
  - Si vous recevez une demande inhabituelle de la part d'une agence gouvernementale, contactez immédiatement le service de conformité ou le service juridique.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

N'oubliez pas que chaque fois que vous communiquez sur IGT, que ce soit au travail ou dans votre vie personnelle, vous représentez IGT.

Gardez à l'esprit que ce que vous dites peut avoir des répercussions (négatives ou positives) sur IGT et agissez en conséquence.

### La responsabilité en action

Voici quelques exemples de situations dans lesquelles nos politiques de communication stratégique peuvent s'appliquer :

- Alors que vous représentez IGT lors d'un salon professionnel où vous présentez des produits à des clients, vous êtes contacté par un magazine de jeux pour parler du nouveau jeu en vogue. . .
- Le jackpot de la loterie est exceptionnellement élevé et les gens se pressent pour acheter des billets de loterie. Vous êtes chez un détaillant qui entretient un terminal et la chaîne de télévision locale filme pour les nouvelles du soir. Ils vous demandent si le jackpot sera touché ce soir. . .
- Un média national publie un article sur la légalisation des jeux sur Internet. Vous recevez un appel vous demandant si IGT considère l'Internet comme la nouvelle frontière des jeux. . .

Dans des situations comme celles-ci, il est important de suivre les conseils de la Société. Si vous vous trouvez dans une situation similaire à l'une d'entre elles, rappelez-vous de ne pas fournir de réflexions ou d'informations. Répondez simplement poliment en disant que vous n'êtes pas autorisé à parler des activités d'IGT pour le moment et renvoyez le journaliste au service des communications d'entreprise mondiales. La ligne téléphonique du service est accessible 24 heures sur 24 :

Numéro gratuit aux États-Unis et au Canada :  
1-844-IGT-7452  
Toutes les autres régions : 1-401-392-7452





## Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont des forums publics qui évoluent rapidement et où il n'est pas toujours possible de contrôler la manière dont les informations sont utilisées ou partagées, leur durée de conservation ou leur interprétation par d'autres personnes. Nous devons être prudents dans notre utilisation et reconnaître que même notre activité personnelle sur les réseaux sociaux peut, dans certains cas, affecter IGT, nos clients ou nos collègues.

### La responsabilité commence avec vous :

- Ne partagez jamais d'informations confidentielles concernant IGT ou l'un de nos clients ou partenaires commerciaux sur les réseaux sociaux.
- Soyez respectueux lorsque vous publiez sur des sites de réseaux sociaux et n'utilisez jamais un langage qui est ou pourrait être considéré comme discriminatoire ou diffamatoire.
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux sur votre temps personnel, indiquez clairement que vos opinions sont les vôtres et n'impliquent pas que vous parlez au nom d'IGT.
- Ne spéculiez jamais et ne commentez jamais les performances commerciales d'IGT en ligne.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

Utilisez cette liste pour vous assurer que vos pratiques en matière de réseaux sociaux seront appropriées :

- Respectez votre public
- Utilisez les clauses de non-responsabilité appropriées
- Respectez la loi sur le droit d'auteur
- Comprenez qu'IGT a le droit de surveiller tout ce que vous pouvez publier sur IGT
- Évitez les déclarations discriminatoires ou de représailles
- Ne partagez pas d'informations confidentielles
- Respectez les directives d'IGT sur les réseaux sociaux

### La responsabilité en action

L'utilisation de la technologie peut aider à construire des réseaux solides, mais restez professionnel. Utilisez des outils de réseautage professionnel, comme LinkedIn, pour rester en contact avec vos associés, mais n'oubliez pas que les clients, les fournisseurs, les autorités de réglementation et les autres personnes en contact avec l'entreprise ont souvent accès au contenu en ligne que vous publiez..

### En savoir plus :

### Directives d'IGT sur les réseaux sociaux



Nous sommes tenus de faire preuve  
d'un leadership positif au sein de nos  
communautés et de notre secteur  
d'activité.



## Jeu responsable

IGT s'engage à fournir une expérience de jeu équitable et sûre qui protège les joueurs des effets néfastes du jeu. Nous comprenons qu'éduquer le public sur la façon de participer au jeu de manière intelligente et sûre est essentiel au succès d'IGT et contribue finalement au succès de l'ensemble de l'industrie.

### La responsabilité commence avec vous :

- Comprendre et honorer, par vos actions personnelles, l'engagement de la Société en matière de jeu responsable. L'approche et la gouvernance d'IGT en matière de jeu responsable se trouvent dans la Politique de jeu responsable d'IGT.
- Veillez à ce que tout marketing que vous contrôlez suive les principes solides du marketing responsable tels qu'ils sont décrits dans le Code de principes de la publicité et du marketing.
- Portez une attention particulière à vos activités quotidiennes chez IGT et appliquez ce que vous avez appris lors de la formation obligatoire de la Société sur le jeu responsable.

## Esclavage moderne

IGT ne tolérera pas l'esclavage moderne et ne le soutiendra nulle part dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement. IGT s'engage à mettre en œuvre des systèmes et des contrôles efficaces pour éviter la tolérance des violations des droits de l'homme liées à nos opérations et à notre chaîne d'approvisionnement, et pour réduire le risque que nous fassions affaire avec des entreprises qui pratiquent ou tolèrent de telles violations.

### La responsabilité commence avec vous :

- Si vous êtes superviseur, assurez-vous que vos collaborateurs ont choisi librement leur emploi et sont libres de le quitter s'ils le souhaitent, et respectez les conditions de travail de vos collaborateurs.
- Soyez attentifs aux signes avant-coureurs de l'esclavage, y compris de la part de partenaires commerciaux. Cela peut se produire à plusieurs étapes de la chaîne d'approvisionnement, par exemple lorsqu'un fournisseur s'adresse à un vendeur ou à un site d'exploitation à moindre coût.



SECTION 8 – Leadership positif

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

L'esclavage moderne est un terme utilisé pour décrire des violations graves des droits de l'homme où des personnes sont exploitées à des fins personnelles ou commerciales par le recours à la coercition, aux menaces, à la violence ou à la tromperie. Il s'agit notamment de personnes contraintes de travailler, souvent pour un salaire faible ou nul. Elles ne sont pas libres de partir, et leurs papiers d'identité ou leur salaire peuvent être retenus.

## Responsabilité environnementale

En tant qu'entreprise mondiale, IGT s'engage à respecter les pratiques environnementales reconnues. Nous respectons ou dépassons toujours les exigences légales et de certification applicables. Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre système de gestion environnementale et de minimiser la création de déchets et la pollution. Nous avons atteint l'excellence dans ce domaine et avons été certifiés ISO14001 dans plusieurs de nos principales installations.

### La responsabilité commence avec vous :

- Respectez les exigences environnementales qui s'appliquent à votre travail.
- Ne falsifiez jamais les résultats des tests et ne modifiez jamais les systèmes de contrôle ou les capteurs.
- Signalez tout danger potentiel pour l'environnement aussi rapidement que possible.



## Bénévolat et contributions caritatives

Nous maintenons un comité d'impact social et soutenons les organisations caritatives dans les communautés où nous opérons, et nous encourageons les collaborateurs à faire du bénévolat auprès de ces organisations.

### La responsabilité commence avec vous :

- Si vous participez à des activités communautaires, profitez des programmes d'IGT pour soutenir ces intérêts.
- Suivez toutes les politiques et procédures lorsque vous demandez à IGT de soutenir une contribution ou un parrainage caritatif.

### La responsabilité en action

IGT soutient les activités de ses collaborateurs par le biais de sa politique de dons jumelés, de l'octroi de jours de congé pour le bénévolat admissible et de subventions aux organisations où les collaborateurs font du bénévolat.

### En savoir plus :

[CorporateSocialResponsibility@IGT.com](mailto:CorporateSocialResponsibility@IGT.com)

[CommunityGiving@IGT.com](mailto:CommunityGiving@IGT.com)

## Activités et contributions politiques

Chez IGT, nous soutenons votre droit de participer à une activité politique pendant votre temps libre. La participation à une activité politique comprend le vote, les contributions monétaires et en nature, et le bénévolat. Cependant, il est important que nous gardions nos affaires séparées du processus politique et que nous nous conformions à toutes les lois qui régissent l'activité politique des entreprises.

### La responsabilité commence avec vous :

En participant au processus politique :

- N'utilisez jamais les actifs d'IGT, y compris les fonds ou les installations, pour soutenir vos causes politiques personnelles ou vos candidats.
- Sachez qu'IGT ne remboursera jamais les contributions politiques personnelles.
- Comprenez qu'IGT ne vous traitera pas différemment en fonction de votre affiliation politique ou de toute contribution politique personnelle que vous faites ou ne faites pas.
- Respectez les lois applicables et les contrats IGT des juridictions dans lesquelles vous souhaitez faire des contributions politiques.



## Participation à la loterie et aux jeux

Nous sommes dans un secteur d'activité unique, qui exige que nous (et les membres de notre famille) nous conformions à des règles qui limitent le moment où nous pouvons jouer à la loterie ou participer à des jeux. En tant que membres d'IGT, nous nous engageons à comprendre ces règles et à les respecter.

### La responsabilité commence avec vous :

#### Lorsque vous jouez à la loterie :

- Ne jouez jamais et ne réclamez jamais un prix d'une loterie où IGT fournit des services ou des produits, joue le rôle de concessionnaire ou est titulaire d'une licence.
- Gardez à l'esprit que des règles peuvent vous interdire, vous, les membres de votre famille ou toute personne résidant à votre domicile de jouer à la loterie, selon l'endroit où vous souhaitez jouer.
- Assurez-vous que les membres de votre famille et toute personne résidant avec vous connaissent les restrictions qui peuvent s'appliquer à eux.

#### Lorsque vous participez à des jeux :

- Notez que selon les régions, vous êtes susceptible de ne pas pouvoir participer à des activités de jeu. Familiarisez-vous avec les règles qui vous concernent.

### Nous ne prenons pas de risques avec l'intégrité

#### Où le jeu est-il interdit ?

En Italie, il est interdit à tous les collaborateurs et consultants de la société IGT, ainsi qu'aux personnes impliquées à quelque titre que ce soit dans le développement de plateformes de jeux, de participer à des activités de jeux dans le pays. Dans certains cas limités, les collaborateurs et les consultants peuvent jouer à des machines à sous si les conditions suivantes sont remplies : (i) cela est associé à leur travail et est nécessaire pour des raisons professionnelles (par exemple, des tests, des essais ou des achats mystères, des contrôles), (ii) cela est autorisé par les lois et contrats applicables, et (iii) si la personne a obtenu l'autorisation préalable de son superviseur.

De plus, certaines juridictions interdisent aux collaborateurs d'IGT de participer à des activités de jeu. Cela peut dépendre du fait qu'IGT fournisse ou non le produit, ou de votre statut personnel en matière de licence. IGT tient à jour des listes complètes de lieux, de produits et de clients de loterie pour lesquels le jeu est interdit. Prenez connaissance des règles, à la fois là où vous vivez et là où vous vous rendez, avant de jouer.

#### La responsabilité en action

Il est interdit aux collaborateurs d'IGT de se livrer aux activités de jeu suivantes :

- Vous ne pouvez pas jouer aux machines à sous à l'aéroport de Reno-Tahoe
- Vous ne pouvez pas jouer aux machines à sous progressives à grande échelle d'IGT
- Vous ne pouvez pas participer, réclamer ou recevoir des avantages d'un jeu de loterie vendu par un client auquel IGT fournit des services ou des produits

#### En savoir plus :

#### Restrictions de jeu pour les collaborateurs

A group of four people are sitting in red armchairs in a modern office lounge. They are positioned around a low glass table, engaged in conversation. The room features large windows that look out onto a green landscape, and the walls are made of exposed brick. A black pendant lamp hangs over the seating area. The overall atmosphere is bright and professional.

Nous sommes responsables de  
l'expression d'une préoccupation.



## Les collaborateurs responsables font part de leurs préoccupations

Chez IGT, nous espérons n'observer aucune violation de notre Code. Mais cela peut arriver, et plus tôt nous en aurons connaissance, plus tôt nous pourrons commencer à travailler pour les résoudre. Si vous voyez quelque chose qui ne vous semble pas normal ou que vous soupçonnez être une violation de notre Code, il est important et essentiel que vous le signaliez. Cette démarche n'est pas toujours facile, surtout s'il s'agit d'un ami, d'un collègue ou d'un superviseur, mais c'est toujours la bonne chose à faire. En tant que collaborateur, vous avez le devoir de coopérer avec les enquêtes de la Société. Tous les signalements sont pris au sérieux et font l'objet d'une enquête afin de garantir que toute violation est traitée de manière appropriée.

### Comment puis-je signaler un problème ?

Il est toujours judicieux de commencer par votre superviseur. Pour toute aide supplémentaire, IGT met à votre disposition plusieurs autres ressources :

#### Service de conformité

Téléphone : 1-401-392-7600

Adresse : Compliance Department, IGT,  
6355 South Buffalo Drive, Las Vegas,  
Nevada 89113

E-mail : [compliance@IGT.com](mailto:compliance@IGT.com)

#### Ligne d'intégrité

Gérée par un fournisseur indépendant, la ligne d'intégrité est un moyen confidentiel de signaler de manière anonyme les activités pouvant impliquer une conduite contraire à l'éthique ou illégale.

Depuis les États-Unis et le Canada, appelez le : 1-888-807-4832

Depuis l'Italie, appelez le : 800194674

Depuis tous les autres lieux, appelez d'abord le code d'accès direct AT&T spécifique au pays, qui se trouve à l'adresse suivante [www.business.att.com/bt/access.jsp](http://www.business.att.com/bt/access.jsp) puis appelez le 1-888-807-4832

Portail de signalement de la ligne d'intégrité : <https://igt.integrityline.org>

#### Service juridique

1-401-392-5805

[Legal@IGT.com](mailto:Legal@IGT.com)

#### Global People Services

1-855-446-6947

[PeopleServices@IGT.com](mailto:PeopleServices@IGT.com)

## Politiques et procédures

IGT maintient des politiques et des procédures qui complètent les principes de notre Code.

### Où puis-je obtenir une copie de notre Code ?

Notre code peut être téléchargé sur [www.IGT.com](http://www.IGT.com) ou sur l'onglet Conformité de OneIGT.

## Notre engagement anti-représailles

Il est important de toujours se rappeler qu'IGT prendra votre signalement au sérieux et que vous ne subirez pas de représailles pour avoir soulevé des préoccupations de bonne foi. Nous ne prenons aucune mesure disciplinaire, discriminatoire ou de représailles à l'encontre de toute personne qui fait un signalement de bonne foi ou qui coopère à toute enquête ou investigation concernant une telle conduite, quelle qu'en soit l'issue. IGT respectera la confidentialité des personnes qui font un signalement ou participent à une enquête. En cas de violation du Code, IGT prendra des mesures correctives, telles que des mesures disciplinaires (pouvant aller jusqu'au licenciement) à l'encontre des personnes jugées responsables.

### En savoir plus :

#### Politique de dénonciation (lanceur d'alerte)

